

Autour du Rey

mai - juin 2008 N°1

le journal communal



Le 22 mars dernier, à l'issue du premier Conseil Municipal, Patrick LABERNADIE venant d'être élu Maire, a tenu à s'adresser à l'ensemble des habitants de Louvie au nom de toute la nouvelle équipe municipale. Voici l'intégralité de son allocution :



Le mot du Maire

"Ce conseil municipal est une équipe qui a su, très rapidement se mettre au travail pour présenter aux habitants du bourg et des hameaux une autre liste et les premières lignes d'un programme sérieux et différent pour notre village à l'occasion de ces élections municipales.

Au cours de la campagne, nous avons tenu à passer dans toutes les maisons où nous avons toujours été reçu avec cordialité en toute intelligence, nous remercions chacun pour cet accueil.

Nous nous sommes présentés, nous avons écouté chacun et nous avons toujours été très attentifs à être perçus comme une alternative et non une opposition. Aucune rancœur, aucun esprit de revanche ne nous a animé et nous osons penser qu'au-delà des idées, cette ligne de conduite a séduit les électeurs qui nous ont amenés aux places que nous occupons aujourd'hui.

Même si nous ne partageons pas en totalité les orientations qui ont été prises, les choix qui ont été faits et "l'esprit" dans lequel les choses se sont déroulées au cours de ces dernières années, nous tenons à saluer les convictions, l'énergie, la ténacité, le travail et l'engagement de ceux et celles qui ont accompagné Charles SABLE durant ses différents mandats.

Le bilan de leurs actions est indéniable qu'il s'agisse des travaux dans différents bâtiments communaux, de la modernisation des outils qui permettent ou facilitent les échanges d'informations, des extensions du bourg, de l'ex-

ploitation des ressources de la commune ou de l'attention qu'ils ont portée aux différents secteurs d'activité.

Pourtant, les 9 et 16 mars derniers, une majorité d'électeurs s'est prononcée pour un changement. Ce nouveau conseil se voit donc confier comme mission première d'incarner ce changement. Mais que chacun se rassure, nous n'avons aucune intention de tout révolutionner, d'entretenir ou de provoquer des déséquilibres, de condamner certains ou certains secteurs d'activité..... Bien au contraire !

Nous souhaitons poursuivre le travail entrepris jusque là, avec comme différence essentielle, la volonté de le faire dans un esprit nouveau : en mettant avant tout, l'accent sur la dimension humaine dans les différents projets auxquels nous serons amenés à travailler. C'est-à-dire en mettant au premier plan les hommes et les femmes qui vivent et travaillent à LOUVIE.

Pour cela, nous veillerons à être au plus près de vous et notre volonté est de vous associer à la vie et au devenir de la commune.

Enfin, je tiens à dire combien, cette équipe dont je me retrouve à la tête mesure l'ampleur des responsabilités qui incombent à ses missions. Nous aimons LOUVIE-JUZON et c'est avec autant de foi, de dévouement, de détermination, et d'ardeur que nous servirons la collectivité.

Je peux vous assurer que nous donnerons le meilleur de nous-même pour que chacun vive bien dans notre village, du bourg jusqu'aux hameaux."

Patrick LABERNADIE

Un vrai petit journal dans la commune...



Devant la nécessité de devoir informer la population de Louvie des derniers événements, du programme des Fêtes qui arrivent et malgré le peu de temps dont elle disposait depuis sa constitution, la Commission Information a tenu à diffuser ce premier numéro du journal communal.

Dès le prochain numéro, celui-ci prendra une forme plus élaborée et s'articulera autour de deux axes essentiels : l'un concernant l'activité municipale et l'autre la vie des habitants du village et des hameaux.

Il proposera des espaces aux associations ainsi qu'à l'école, et tentera de mettre en valeur ce qui se passe à Louvie-Juzon.

La Commission Information se fixe comme objectif de diffuser ce journal tous les deux mois.



Les adjoints

Lors du Conseil Municipal du 22 mars, 4 adjoints ont également été élus. Les missions et les responsabilités de chacun se déclinent de la manière suivante :

- **Maïté LAMOURE**, seconde le Maire dans les affaires générales de la commune,
- **Marie-José MOUNAUT**, exerce ses compétences dans le domaine des finances de la commune et des affaires sociales,
- **Ariel SOUBREVILLA**, est plus particulièrement chargé des affaires scolaires et périscolaires, de l'information et de la communication,
- **Muriel GRISMONDI** se consacre essentiellement à tout ce qui concerne l'agriculture.

Deux Conseillers se voient également confier des missions particulières :

- **Claude PATEAU** qui organise et coordonne le travail des agents des Services techniques intervenant au bourg,
- **Jean PÉDESTARRÈS** qui, d'une part, organise le travail de l'agent des Services techniques qui intervient aux hameaux et qui, d'autre part, seconde Madame GRISMONDI dans toutes les tâches matérielles dévolues aux questions agricoles.

Les commissions communales

Lors du Conseil Municipal du 7 avril dernier, les premières commissions ont été constituées de la manière suivante :

Commission des finances :

MJ. Mounaut,
M. Lamoure,
M. Grismondi,
B. Jacques,
JP. Domecq

Commission animation :

R. Berrenguel,
C. Bécaas,
MP. Labernadie,
P. Pédestarrès,
A. Saint-Bois,
G. Menendez,
L. Béchir,
G. Legris

Commission voirie :

A. Magniat,
J. Pédestarrès,
C. Pateau,
D. Sarthou

Commission des travaux :

JP. Domecq,
MJ. Mounaut,
R. Berrenguel,
L. Marque,
M. Lamoure,
J. Pédestarrès,
C. Pateau

Commission CCAS :

MJ. Mounaut,
L. Marque,
B. Jacques,
E. Curt,
J. Pourredon,
JM. Cayuela,
AM. Barraqué,
MP. Bergeret

Commission Caisse des écoles :

P. Labernadie,
A. Soubrevilla,
M. Grismondi,
L. Marque

Commission pastorale et agricole :

M. Grismondi, D. Peyrucq,
L. Marque, G. Peyrucq,
J. Pédestarrès, P. Réchou,
A. Barbé, H. Loustalet,
J. Lanot, D. Larrieu,
G. Gassie-Pourteau, R. Courtade,
J. Guilhamet, A. Lassalle
JM. Hous,

Commission forêt :

C. Pateau,
D. Sarthou,
Y. Vigneau,
R. Di Marco,
P. Cortez,
JS. Garchitorea,
T. Massol

Commission information :

A. Soubrevilla,
G. Clos-Cot,
MP. Labernadie,
S. Lamiche,
P. Brugeron

Les délégués aux syndicats intercommunaux

Lors du Conseil Municipal du 31 mars dernier, les délégués aux syndicats intercommunaux ont été élus comme suit :

SIVOM : P. Labernadie, MJ. Mounaut (E. Curt, suppléante)

SIVU : M. Lamoure, B. Jacques

Syndicat des Eaux potables : P. Labernadie, JP. Domecq
(A. Magniat, R. Berrenguel, suppléants)

Syndicat pastoral du Bas Ossau : D. Sarthou (J. Pédestarrès, suppléant)

Syndicat cantonal d'électrification : R. Berrenguel, D. Sarthou

Syndicat du PCD : P. Labernadie, L. Marque (B. Jacques, A. Magniat, suppléants)

COFOR : C. Pateau



Fêtes de Louvie-Juzon

Cette année, les Fêtes de Louvie débuteront avec le bal d'ouverture, le mercredi 30 avril à partir de 22h.30 animé par Sono Mambo.

Le lendemain, après la messe, une cérémonie aura lieu au monument aux morts.

Tous les habitants de la commune sont ensuite conviés au traditionnel apéritif au Foyer Rural. L'après-midi à 16h. sera donné le départ de la course à la montagne.

Le repas dansant du Comité des Fêtes aura lieu le vendredi soir à partir de 19h.30 au foyer rural. Il sera préparé par Pierre Loustalot et animé par Sono Mambo.

Pour 18 €, le menu sera le suivant :

melon au pineau, feuilleté de fruits de mer, axoa pommes vapeur, fromage du pays, tiramisu et café.

Les inscriptions doivent se faire avant le mardi 29 avril, soit à la boulangerie Lamoure, soit auprès de Jessica Labarthe en appelant au 05 59 05 88 13. Un repas pour les enfants est également proposé à 10 €.

Le samedi, le clown Rox animera l'après-midi pour les enfants à partir de 15h. Enfin, ces fêtes seront clôturées avec le bal du samedi soir animé de nouveau par Sono Mambo.

Travaux

Les travaux de la rue Carnot devraient débuter très prochainement.

Ces travaux ont été étudiés et accordés par la Municipalité précédente.

Sachant qu'il ne serait plus possible de rouvrir la route avant un délai de cinq ans, la nouvelle Municipalité a tenu à profiter de l'occasion pour commencer l'enfouissement des réseaux.

Matériel communal



Il était urgent de revoir le matériel avec lequel travaillent les agents des Services techniques de la commune.

Une nouvelle tondeuse, plus adaptée, a été achetée ainsi qu'une remorque pour son transport et les pneus du tracteur de la commune ont été changés.

Parallèlement, le local de stockage du matériel, à côté de salle Lapuyade, a été rangé et nettoyé. Un mur et un portail coulissant permettront prochainement de fermer cet espace pour des raisons pratiques, esthétiques et de sécurité.

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Du lundi au vendredi, **Christine et Laurence** vous accueillent de 8h.30 à 12h. et de 13h.30 à 16h.30. Le samedi, toujours avec le sourire, de 9h. à 12h.

Permanence du Maire :

le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

mairie-louvie@ifrance.com